**CRITERE 5.3**

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES A L’EXAMEN PRATIQUE

Un enseignant de la conduite et de la sécurité routière de l’auto-école la garenne accompagne l’élève à chaque présentation à l’examen pratique.

L’auto-école la garenne assure la mise en œuvre des moyens permettant d’assurer un bon déroulement des examens comme exposé au sous-critère 1.2.

AUTO-ECOLE LA GARENNE

CC LA GARENNE

85000 LA ROCHE SUR YON

E 02 085 0375 0